

NB : Les codes couleur représentent les contributions issues des ateliers suivants : neutre – activités économiques ; vert : environnement et milieu ; jaune – connaissance, risques.

Cible	Pour une préservation / protection de la façade	Pour une amélioration durable	Pour un accompagnement pérenne	Pour un droit à l'expérimentation	Pour une réglementation « sécurisante »	Pour une gestion harmonieuse du foncier et des usages
Professionnels	<p>Maintenir la qualité des zones conchylicoles conformes, en toute saison et en tout lieu</p> <p>Réduire les rejets en hydrocarbures et autres polluants par les navires</p> <p>Réduire l'utilisation des moteurs auxiliaires voire principaux par les navires de commerce en escale, en favorisant l'utilisation d'électricité issue de connexions électriques terrestres à développer (dispositif utilisé pour les bâtiments militaires)</p> <p>Limiter le dérangement acoustique (mammifères marins), sonore et lumineux (oiseaux en période de nidification) issu d'activités anthropiques</p> <p>Diminuer le risque de collision avec les mammifères marins, en promouvant REPCET</p> <p>Supprimer les rejets directs ou aboutissant en mer des aires d'entretien et de réparation navale par la mise en place d'un traitement incluant le raccordement au réseau d'assainissement</p>	<p><i>Court terme :</i></p> <p>Accroître la compétitivité des entreprises en baissant le coût de production</p> <p>Améliorer la rentabilité du secteur (via les mesures structurelles)</p> <p>Développer et promouvoir des pratiques de pêche compatibles avec le maintien des ressources vivantes (mesures techniques, encadrement réglementation, AMP)</p> <p>Poursuivre la réflexion sur une éco-conditionnalité des aides publiques à la pêche</p> <p>Poursuivre la modernisation de la flotte de pêche, en réduisant sa consommation énergétique</p> <p>Améliorer les relations entre professionnels et l'administration</p> <p>Inciter à l'exploitation d'espèces « nouvelles » pour le consommateur (crépidule)</p> <p>Valoriser la production et améliorer l'acceptabilité sociale de projets économiques (aquaculture)</p> <p>Proposer des formations aux aquaculteurs pour favoriser de nouvelles pratiques environnementales, accompagner l'installation des jeunes, aider à la diversification et/ou à la reconversion</p> <p>Promouvoir une transition vers une aquaculture plus durable</p> <p>Repenser la logique actuelle, marquée par une exportation des alevins à 90 %, avant un retour de ces derniers une fois mûrs</p> <p>Développer la valeur ajoutée des captures, des déchets issus de la transformation et au cours de processus de transformation / commercialisation des produits</p> <p>Valoriser le bénéfice de la filière EMR (emploi, contribution aux énergies) pour une meilleure acceptabilité sociale des différents projets</p> <p>Obtenir de la part des professionnels de ce secteur une communication en continu des impacts de cette activité tout au long de l'exploitation</p> <p>Organiser l'échange de bonnes pratiques ainsi que le dialogue au niveau international, notamment pour</p>	<p>Soutenir les démarches collectives de la pêche polyvalente</p> <p>Faciliter les mesures d'accompagnement pris au niveau régional, notamment celles visant à transmettre une activité entrepreneuriale</p> <p>Encourager la polyvalence et la pluriactivité des entreprises de pêche, notamment en ciblant d'autres espèces</p> <p>Soutenir la filière aval (investissements productifs)</p> <p>Soutenir les navires s'équipant ou souhaitant s'équiper de matériels propres</p> <p>Soutenir la création, l'installation et la consolidation d'entreprises, pour leur permettre d'atteindre un niveau de viabilité</p> <p>Développer et mettre à disposition de nouveaux moyens de financements (ingénierie financière)</p> <p>Encourager et soutenir les actions destinées à lutter contre la surmortalité et favoriser une relance de la production (captage de naissains à développer, changement de pratiques culturelles, solutions techniques à examiner pour mettre à l'abri les coquillages)</p> <p>Accompagner la filière aval, par des mesures de soutien aux investissements, à l'innovation, à la diversification des productions et aux démarches de promotion et de valorisation (éco-labellisation)</p> <p>Réduire la part des invendus</p> <p>Renforcer la traçabilité des produits, en insistant notamment sur les espèces concernées par un circuit court (de sa capture à sa transformation)</p> <p>Proposer des aides aux investissements réalisés dans une démarche de développement durable</p> <p>Assurer et promouvoir la formation des chefs</p>	<p>Autoriser une augmentation légère de la surface d'un site aquacole, laquelle entraîne une augmentation des quantités produites, améliore la compétitivité et permet une diversification multitrophique</p> <p>Envisager la co-activité sur des sites (algoculture – saliculture ; aquaculture – EMR)</p> <p>Expérimenter et développer des activités nouvelles, source de revenus complémentaires (pescatourisme, accueil et dégustation)</p>	<p>Garantir un effectif suffisant permettant d'assurer le respect de la réglementation (chalutage) et le contrôle des professionnels</p> <p>Prendre en compte la saisonnalité des espèces dans les futures zones d'activités et la réversibilité de toute action prise en matière de planification</p> <p>Donner de la visibilité aux industriels pour permettre le développement de prototypes et la structuration d'une offre bénéficiant à la fois au local et potentiellement exportable</p> <p>Garantir un suivi des impacts engendrés par cette nouvelle activité sur la faune, la flore et le milieu, au niveau des fermes pilotes comme des fermes commerciales</p> <p>Respecter les objectifs fixés par l'accord de Paris et la loi sur la transition énergétique</p> <p>Anticiper les conséquences du changement climatique sur le régime des vents et donc sur l'avenir des activités en lien avec l'éolien</p> <p>Maintenir la sécurité des approvisionnements maritimes en faisant la promotion des navires sous pavillon français, en desservant la Corse dans les meilleures conditions sociales et en instaurant un service minimum similaire à celui existant dans le ferroviaire</p> <p>Anticiper les conséquences d'une réglementation franco-française potentiellement contre-productive pour l'emploi, la sécurité</p> <p>Analyser l'impact technique et économique de mesures de réduction de vitesse des navires de transport au sein du périmètre du sanctuaire Pelagos avant de les mettre en œuvre</p> <p>Augmenter le quantum des peines en matière d'environnement en Méditerranée du fait de sa sensibilité</p> <p>Assurer le respect de la réglementation en matière de dragage, notamment les procédures d'urgence visant à dispenser l'opérateur d'étude d'impact</p> <p>Intégrer la pêche de loisir dans les plans de gestion de la ressource</p>	<p>Améliorer les voies d'accès aux sites aquacoles</p> <p>Mieux intégrer les activités de transformation à proximité des sites de production et des ports de pêche / mixtes, pour permettre la vente directe</p> <p>Renforcer les infrastructures portuaires de débarquement, en vue de fournir les services (dont ceux relatifs à la commercialisation) les plus adaptés pour valoriser le produit</p> <p>Préserver une disponibilité foncière à proximité immédiate de l'eau issus de la saliculture</p> <p>Maintenir et développer les capacités des postes à quai des ports corses, en cohérence avec l'accroissement du trafic</p> <p>Assurer la préservation de capacités foncières pour les activités portuaires, face notamment aux pressions immobilières et permettant le développement d'activités nouvelles</p> <p>Favoriser le développement de l'hinterland</p> <p>Favoriser les synergies entre ports dans une logique de complémentarité et non de concurrence</p> <p>Diffuser les bonnes pratiques existantes dans les ports fluviaux par exemple</p> <p>Anticiper les besoins en dragage des ports d'un même territoire</p> <p>Optimiser les capacités d'accueil des ports de plaisance, dans le respect de la préservation des milieux naturels et en réaménageant l'existant</p>

<p>Professionnels</p>		<p>bénéficiaire de retours d'expérience et les adapter au contexte méditerranéen</p> <p>Améliorer l'offre de services dans les ports de commerce Améliorer la qualité des équipements (aménagements – stations d'avitaillement, filtration ; collecte des déchets ; aspects paysagers)</p> <p>Renforcer la collecte des déchets récupérés dans les engins de pêche et leur élimination à terre</p> <p>Augmenter la fréquentation des ports français en développant le nombre d'escales et en obtenant des compagnies des escales tête de ligne Favoriser le développement de transports de passagers pour les transports intra/inter-urbains, en utilisant des navires hybrides Améliorer le fléchage des aides selon qu'il s'agit d'un opérateur public (GPMM) ou un armateur Améliorer les pratiques de sûreté, avec plus de concertation et dans une logique de chaîne de sûreté Mieux associer les professionnels, notamment sur le retour d'expérience du DST de Corse</p> <p>Développer un programme d'équipement des ports (GNL, logistique, avitaillement)</p> <p>Mettre en place les financements adaptés (nationaux et communautaires) pour faciliter et accélérer l'équipement en GNL des navires</p> <p>Concevoir des ouvrages portuaires multifonctionnels (protection, production d'énergie, gestion des déchets, habitat marin...) contribuant à la réduction de l'impact de l'aménagement</p> <p>Concilier l'objectif de réduction globale d'émissions de gaz à effet de serre avec les enjeux de développement économique en zone littorale</p> <p>Redynamiser la construction navale méditerranéenne, en favorisant l'éco-conception des navires de plaisance Développer des activités d'entretien / réparation plus rémunératrices Rééquilibrer la balance extérieure de cette filière Veiller à l'adéquation entre la production de bateaux, déterminée à une échelle mondiale, et l'usage qu'on peut en faire dans un espace</p>	<p>d'entreprises aux pratiques innovantes (connaissances techniques et scientifiques, mutations énergétiques des entreprises) ou les aider dans leur reconversion</p> <p>Soutenir les capacités de formation professionnelle à proximité des zones de production</p> <p>Soutenir les professionnels dans la diversification d'activités</p> <p>Soutenir les collectivités désormais compétentes pour gérer les prélèvements et effectuer les analyses sur le milieu</p> <p>Développer la recherche et le développement sur les coquillages (caractérisation des fluctuations environnementales, étude de leur impact sur la productivité des milieux, processus de restauration, conservation de la biodiversité), les poissons (réduction de l'empreinte écologique en travaillant sur la sélection génétique, la nutrition des espèces et les procédés d'élevage), les micro-algues et la valorisation des algues comme apports de matière organique</p> <p>Poursuivre les efforts technologiques permettant de s'affranchir de l'exploitation des stocks sauvages pour l'alimentation des poissons carnivores et promouvoir l'aquaculture d'espèces omnivores</p> <p>Développer la recherche sur des pratiques de pêche sélectives et moins impactantes sur le milieu</p> <p>Soutenir les programmes de recherche destinés à améliorer la connaissance sur l'état des ressources</p> <p>Soutenir la saliculture soumise à une forte concurrence, et rechercher de nouveaux marchés</p> <p>Soutenir la structuration d'une filière du génie écologique</p> <p>Garantir les infrastructures suffisantes au développement de la filière et à son passage d'un stade expérimental à un</p>			
-----------------------	--	---	---	--	--	--

<p>Professionnels</p>	<p>restreint et sensible Sensibiliser les gestionnaires de ports et des communes à propos de la responsabilité élargie du producteur et des problématiques qu'elle induit Impliquer les entreprises locales, acteurs essentielles dans la structuration de la filière de recyclage</p> <p>Inciter fortement les professionnels à utiliser des équipements démontables lors du renouvellement d'AOT / concessions et en perspective de la recomposition spatiale Porter à connaissance systématiquement du caractère mobile du sable et donc de la solidité des équipements / aménagements envisagés</p> <p>Assurer une information des pêcheurs réguliers regroupés en fédération et des autres plus occasionnels, qui peuvent avoir des pratiques peu respectueuses Développer l'innovation et l'économie maritime en lien avec l'adaptation au changement climatique et la protection des zones côtières Développer la formation et les transferts de connaissances auprès des acteurs des espaces littoraux Mettre en place de nouveaux services pour maintenir les marins dans les zones littorales, créer des entreprises ou faciliter l'emploi Accompagner la reconversion des actifs touchés par la crise (formation, réaménagement des navires vers d'autres activités, accompagnement individuel)</p> <p>Organiser l'échange de bonnes pratiques ainsi que le dialogue au niveau international Inscrire dans les référentiels pédagogiques des cycles de formations maritimes destinés aux professionnels et aux usagers (brevets de la Marine marchande, permis mer) l'acquisition de connaissances sur les enjeux environnementaux marins Renforcer la sensibilisation aux enjeux environnementaux marins dans les autres cycles de formations qui concernent des activités susceptibles d'avoir un impact sur le milieu marin</p>	<p>stade commercial / mature</p> <p>Faciliter l'accueil aux navires en escale Axer les efforts de recherche sur les motorisations et carburants moins impacts pour le milieu ainsi que sur l'efficacité d'outils (REPCET) la nuit</p> <p>Mettre en place les financements adaptés (nationaux et communautaires) pour faciliter et accélérer l'équipement en GNL des navires</p> <p>Favoriser et faire la promotion du report modal Soutenir les démarches permettant de réduire l'apport de polluants dans les sédiments de dragage</p> <p>Soutenir l'activité industrielle de développement technologique, laquelle contribue à la promotion de l'emploi et du pavillon français sur la façade et à l'étranger Redynamiser la construction navale méditerranéenne Rééquilibrer la balance extérieure de cette filière Soutenir l'organisation d'une filière structurée des opérateurs d'activités sous-marines en Méditerranée</p> <p>Veiller à l'adéquation entre la production de bateaux, déterminée à une échelle mondiale, et l'usage qu'on peut en faire dans un espace restreint et sensible</p> <p>Envisager une uniformisation des pratiques entre ports méditerranéens à l'image de ce qu'il se passe à Girolata (réception des déchets) Favoriser l'équipement et l'utilisation de collecte d'eaux noires / grises</p>				
<p>Professionnels</p>						

		<p><i>Long terme :</i></p> <p>Renforcer les connaissances des phénomènes expliquant l'évolution des stocks et permettant leur suivi, préalablement à la définition d'un RMD des stocks</p> <p>Améliorer la connaissance permettant de quantifier le nombre de pêcheurs et l'impact de la pêche récréative sur la ressource sur un territoire donné (ex : AMP)</p> <p>Améliorer la diffusion des données relatives à l'accès à la ressource thon rouge pour les pêcheurs professionnels (à confirmer)</p> <p>Ouvrir le champ des études aux espèces halieutiques (et pas seulement aquacoles)</p> <p>Développer la recherche sur des pratiques de pêche sélectives et moins impactantes sur le milieu</p> <p>Développer la recherche et le développement sur les coquillages (caractérisation des fluctuations environnementales, étude de leur impact sur la productivité des milieux, processus de restauration, conservation de la biodiversité), les poissons (réduction de l'empreinte écologique en travaillant sur la sélection génétique, la nutrition des espèces et les procédés d'élevage), les micro-algues et la valorisation des algues comme apports de matière organique</p> <p>Objectiver les faits, les données sur les conflits d'usage, expliquer les usages</p> <p>Recenser et valoriser les équipements portuaires existants</p> <p>Améliorer la qualité environnementale des ports</p> <p>Développer l'économie circulaire en valorisant les sédiments de dragage</p> <p>Développer une stratégie adaptée aux problématiques de dragage / curage et des alternatives au clapage systématique</p> <p>Homogénéiser les documents de prise en compte des risques ayant une structure de côte identique</p> <p>Harmoniser le financement du risque érosion côtière et de submersion marine, traités par deux directions différentes</p> <p>Améliorer l'identification et la quantification des toxines nouvelles (Ostropsis ovata), la connaissance sur les sources de pollution et de</p>				
--	--	--	--	--	--	--

		<p>bloom et les mesures de lutte / traitement associées</p> <p>Améliorer la connaissance des sources de pollutions atmosphériques notamment et être capable de les discriminer</p> <p>Améliorer la connaissance sur l'impact provoqué par le rejet de centrales (teneur en chlore, température) sur les herbiers</p> <p>Améliorer la connaissance sur l'impact des rejets d'eau douce et plus globalement sur la quantification des rejets</p> <p>Anticiper les besoins en formation, en adaptant les structures de formation existantes</p> <p>Assurer et promouvoir la formation des chefs d'entreprises aux pratiques innovantes (connaissances techniques et scientifiques, mutations énergétiques des entreprises)</p>				
--	--	---	--	--	--	--

Finalités	Pour une préservation / protection de la façade	Pour une amélioration durable	Pour un accompagnement pérenne	Pour un droit à l'expérimentation	Pour une réglementation « sécurisante »	Pour une gestion harmonieuse du foncier et des usages
Public :	<p>Maintenir de la qualité des sites de baignades conformes, en toute saison et en tout lieu</p> <p>Restaurer la qualité des sites de baignade dégradés</p> <p><b>Favoriser l'accès au rivage, notamment aux personnes à mobilité restreinte, tout en étudiant des ajustements de ce principe en fonction de l'état de dégradation et de la pression</b></p>	<p><i>Court terme :</i></p> <p>Améliorer la communication et l'information du public (plaisanciers et touristes) sur les enjeux du milieu marin, les risques sanitaires ou en lien avec la sécurité maritime (transport de matières dangereuses)</p> <p>Assurer une information des pêcheurs réguliers regroupés en fédération et des autres plus occasionnels, qui peuvent avoir des pratiques peu respectueuses</p> <p>Mobiliser des moyens pour institutionnaliser des journées thématiques de sensibilisation (ramassage de déchets) et coordonner des actions sur le terrain</p> <p>Harmoniser le financement du risque érosion côtière et de submersion marine, traités par deux directions différentes</p> <p>Former les gens, par le développement et la mise à disposition de SIG, le développement d'une culture de risque et la promotion d'outils d'aide à la décision</p> <p>Développer les exercices de prospective territoriale liés au changement climatique, et aux impacts des événements météorologiques extrêmes</p> <p><i>Long terme :</i></p> <p><b>Favoriser l'accès au rivage, notamment aux personnes à mobilité restreinte, tout en étudiant des ajustements de ce principe en fonction de l'état de dégradation et de la pression</b></p> <p>Continuer la dynamique de rapprochement entre le Ministère chargé de la mer et celui de la culture dans la prise en compte et la valorisation du patrimoine immatériel</p> <p>Homogénéiser les documents de prise en compte des risques ayant une structure de côte identique</p>	<p>Diversifier l'offre touristique, dans un triple objectif de lissage de l'activité de capacité de charge environnemental et social des territoires et d'accessibilité du littoral à tous</p> <p>Décloisonner les outils de gestion des sites et identifier des complémentarités, permettant de capter les flux générés par des sites UNESCO ou très touristique</p> <p>Rechercher des synergies entre les différents patrimoines</p> <p><b>Favoriser l'émergence d'un tourisme durable, en prenant en compte la capacité de charge environnementale et sociale des sites, paysages et du milieu</b></p> <p>Soutenir le développement d'activités nautiques encadrées et labellisées, accessibles à tous</p> <p>Favoriser le développement du nautisme et de la plaisance (co-baturage), dans le respect de la sécurité maritime et la préservation du milieu</p> <p>Maintenir la pêche récréative qui participe à l'économie littorale et à son attractivité.</p> <p>Soutenir et améliorer la communication en matière de signalement des risques sanitaires ou en lien avec le transport maritime</p> <p>Soutenir la communication en matière de prévention, de protection et de sécurité des personnes</p>		<p>Réglementer la pêche de loisir, aussi bien d'un point de vue technique qu'en termes de nombre de captures (denthé par exemple)</p> <p><b>Instaurer des limites sur le nombre de pêcheurs de loisir et le nombre de captures sur des territoires puis à l'échelle de la façade</b></p> <p>Assurer le respect de la réglementation de la pêche récréative (ligne en sortie des lagunes, commercialisation, compétitions sportives)</p>	<p>Favoriser les expériences de gestion locale concertée des pêcheries et les démarches de concertation locale dans la gestion de la pêche de loisir</p> <p>Favoriser la concertation et la gestion raisonnable de la ressource, en prenant en compte la saisonnalité et des milieux / espèces emblématiques (denthé, lagunes)</p> <p><b>Favoriser la coexistence des activités dans une logique durable (fréquentation des sites, lissage des pressions)</b></p>

Finalités	Pour une préservation / protection de la façade	Pour une amélioration durable	Pour un accompagnement pérenne	Pour un droit à l'expérimentation	Pour une réglementation « sécurisante »	Pour une gestion harmonieuse du foncier et des usages
Transversa I :			<p>Soutenir le développement de nouvelles connaissances techniques et organisationnelles visant à réduire l'impact sur le milieu naturel et proposer des produits plus innovants</p> <p>Développer les liens entre filières économiques, recherche et innovation et territoires Favoriser la mise en synergies des industries par des solutions innovantes Contribuer au développement d'initiatives intersectorielles (base de connaissances Marines...) Favoriser le développement de plateformes et de réseaux de coopération intersectoriels (autorités locales / régionales, industrie, acteurs de recherche...)</p> <p>Développer l'innovation et l'économie maritime en lien avec l'adaptation au changement climatique et la protection des zones côtières Favoriser une dynamique de recherche et développement en s'appuyant sur des instruments financiers tels que les Programmes d'investissements d'avenir Promouvoir l'innovation dans les métiers liés à la mer et au tourisme littoral, en vue d'enrichir le contenu en emploi de ces activités Poursuivre les efforts de R&amp;D et d'innovation dans le domaine des technologies bleues Encourager l'éco-conception des navires (sécurité, moins consommateur, plus respectueux) et le développement de moteurs plus respectueux du milieu</p>			

Finalités		Améliorer :	Soutenir / encourager :	Expérimenter :	Réglementer :	Aménager / gérer les usages :
Interface :	<p>Développer des techniques de récupération des déchets en mer et à terre</p> <p>Développer l'économie circulaire portant sur les mouvements de biomasses, lesquels impliqueront une adaptation des métiers, des engins et de la flotte</p> <p>Rétablir ou maintenir le caractère stratégique de la ressource en sel</p> <p>Anticiper le devenir des salins, en cas de retrait total des activités ou de perturbation du milieu</p> <p>Préserver et restaurer la qualité du milieu, des habitats, la diversité biologique et valoriser les services écosystémiques que ces derniers rendent</p> <p>Réduire la saturation et la perturbation des milieux naturels</p> <p>Réduire la pression exercée par certaines espèces (Goéland leucophaea) sur les sites de reproduction</p> <p>Maintenir ou restaurer la qualité de l'eau avant toute opération de restauration permise par le génie écologique</p> <p>Optimiser le rôle écologique des fonds côtiers artificialisés</p> <p>Généraliser systématiquement le génie écologique pour incrémenter les flux sédimentaires naturels</p> <p>Renforcer la conservation du coralligène et des zones de frayères dans les SDAGE</p> <p>Consolider le moratoire en interdisant toute activité de prospection / d'exploration d'hydrocarbures en Méditerranée française</p> <p>Maintenir ou garantir la recomposition du cordon sableux et dunaire pour lutter contre la remontée du biseau salé (et la salinisation des sols et ses conséquences)</p> <p>Fiabiliser les systèmes d'assainissement des eaux usées</p> <p>Réduire les apports pluviaux des communes (mise en place de schémas directeurs pour les communes de + 10000 habs) et des installations industrielles et portuaires</p> <p>Réduire les apports des principaux fleuves suivis dans le cadre de Medpol, en définissant des plans de réduction des apports principaux</p>	<p><i>Court terme :</i></p> <p>Améliorer les relations entre professionnels et l'administration</p> <p>Favoriser les expériences de gestion locale concertée des pêcheries et les démarches de concertation locale dans la gestion de la pêche de loisir</p> <p>Mettre en place les financements adaptés (nationaux et communautaires) pour faciliter et accélérer l'équipement en GNL des navires</p> <p>Améliorer la gouvernance entre les ports et la ville</p> <p>Renforcer ou redéfinir le rôle de l'État dans la gestion du risque de débarquement de croisiéristes hors structure portuaire (terrorisme)</p> <p>Développer l'économie circulaire en valorisant les sédiments de dragage</p> <p>Développer une stratégie adaptée aux problématique de dragage / curage et des alternatives au clapage systématique</p> <p>Rééquilibrer la balance extérieure du secteur de la construction navale</p> <p>Développer des activités d'entretien / réparation plus rémunératrices</p> <p>Clarifier le régime de responsabilités quant à la problématique des épaves</p> <p>Décloisonner les outils de gestion des sites et identifier des complémentarités, permettant de capter les flux générés par des sites UNESCO ou très touristiques</p> <p>Développer une politique de valorisation des escales (entretien, produits locaux, excursion)</p> <p>Valoriser le patrimoine marin de la façade</p> <p>Analyser les opportunités d'accueil du grand yachting</p> <p>Promouvoir des stratégies locales sur l'équipement en cales de mise à l'eau par bassin de navigation</p> <p>Fiabiliser les systèmes d'assainissement des eaux usées en veillant au bon dimensionnement des STEP (période estivale) et en renforçant l'évaluation de leur efficacité</p> <p>Identifier les zones de fonctionnalité clés et les habitats emblématiques de la Méditerranée</p>	<p>Développer des techniques de récupération des déchets en mer et à terre</p> <p>Développer l'économie circulaire portant sur les mouvements de biomasses, lesquels impliqueront une adaptation des métiers, des engins et de la flotte</p> <p>Développer l'innovation et l'économie maritime en lien avec l'adaptation au changement climatique et la protection des zones côtières</p> <p>Soutenir financièrement les gestionnaires d'AMP, premier acteur et permettant une régénération de la ressource et la production de services écosystémiques</p> <p>Promouvoir des solutions améliorant la résilience du littoral, en cohérence avec la dynamique sédimentaire, par un ré-ensablement durable et innovant des plages et par une consolidation des cordons dunaires, en vue de faire face aux effets de l'érosion des plages</p> <p>Promouvoir le développement d'outils d'aide à la décision dans la gestion des risques littoraux</p> <p>Soutenir l'action du Conservatoire du Littoral et des membres d'un réseau environnement</p> <p>Appuyer les communes souffrant de corps morts sauvages (soutien financier) et souhaitant s'engager dans une démarche ZMEL</p> <p>Appuyer le travail des gestionnaires des espaces naturels</p> <p>Valoriser les paysages infralittoraux</p>		<p>Veiller à l'adéquation entre la production de bateaux, déterminée à une échelle mondiale, et l'usage qu'on peut en faire dans un espace restreint et sensible</p> <p>Assurer le lien entre les directives de l'UE (DCSMM, DCPEM) et d'autres directives également concernées par le milieu</p>	<p>Maintenir la disponibilité d'espaces en bord de mer pour des activités anciennes et nouvelles, tout en veillant à la préservation des milieux</p> <p>Maîtriser la pression des usages maritimes en développant l'organisation spatiale des usages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur le littoral</li> <li>- dans la bande côtière (métiers de la pêche et pêche récréative,</li> <li>- au large (pêche et EMR)</li> </ul> <p>Anticiper, au sein de territoires identifiés et dans une gouvernance appropriée (façade, territoire), les problématiques liées à l'aménagement portuaire, aux servitudes et au raccordement</p> <p>Développer une stratégie foncière pour assurer le développement de plateformes logistiques multimodales (dans l'hinterland, à proximité des gares ferroviaires...)</p> <p>Développer l'interface entre les installations portuaires et le reste du territoire</p> <p>Garantir une utilisation des espaces portuaires par toute activité, sans que l'usage de l'un ne se fasse au détriment des autres</p> <p>Promouvoir des stratégies locales sur l'équipement en cales de mise à l'eau par bassin de navigation</p> <p>Favoriser la coexistence des activités ainsi qu'une fréquentation durable des paysages sous-marins</p> <p>Préserver l'intégrité des espaces naturels, en luttant contre les pressions anthropiques</p> <p>Préserver la qualité des eaux et des milieux dans une logique de bon état écologique</p> <p>Définir une méthodologie pour arbitrer les conflits d'usages sur le DPM</p> <p>Maintenir une politique d'identification des risques et de définition des périmètres sur lesquels vont s'appliquer les dispositifs de gestion de crise, les mesures de protection des personnes et la recomposition spatiale</p> <p>Anticiper la recomposition spatiale (plutôt que la notion de délocalisation) du bâti situé en zone littorale submersible et notamment</p>

<p>Interface :</p>	<p>cours d'eaux Réduire les apports à la mer de déchets des agglomérations littorales Maintenir et renforcer les actions concrètes du programme de mesures pour limiter l'apport en mer des déchets terrestres, notamment les micro-particules Intégrer les lagunes dans le périmètre du DSF, aussi bien d'un point de vue environnemental qu'en termes de pressions générées par un report d'activités initialement en mer ou dans les AMP Renforcer la gestion et l'élimination des déchets littoraux et marins  Préserver la continuité paysagère, l'intégrité et la qualité des sites, milieux et du patrimoine, gages d'une attractivité de la façade Prendre en compte la capacité de charge de ces territoires, notamment en lien avec la saisonnalité et la surcharge qui peut en découler Réduire les pressions générées tout au long de l'année, et en particulier lors de l'afflux touristique (contaminants terrestres, apports pluviaux devant être maîtrisés) Limiter la banalisation des paysages, l'artificialisation du littoral en soutenant l'action du Conservatoire du littoral Prendre en compte le patrimoine sous-marin dans la planification des espaces maritimes et selon une logique intégrée</p>	<p>Identifier les sites présentant des habitats naturels dégradés et restaurer la moitié des sites Identification de points chauds (impacts, pressions, effets cumulés), de zones tampons Structurer / renforcer la gouvernance à propos du DPM  Pérenniser le financement des études liées à l'identification et à la prévention des risques littoraux Achever la bancarisation des données et leur mise à disposition Achever les documents de gestion du risque sur l'ensemble des territoires, en développant des démarches de gestion intégrée des zones côtières Renforcer le lien entre gestionnaires d'un même territoire Développer les exercices de prospective territoriale liés au changement climatique, et aux impacts des événements météorologiques extrêmes Rendre acceptable la notion de recomposition spatiale par des démographies aux dynamiques / structures différentes (résidents, vacanciers, retraités)  Maintenir l'action de la SNSM par des financements publics Garantir un effectif suffisant permettant la surveillance des navires à risque Maintenir un effectif et un budget suffisant pour assurer l'intégralité des missions régaliennes concourant à la prévention des risques maritimes et à la sauvegarde de la vie humaine Assurer un positionnement optimal des moyens chargés du secours et de prévention des accidents maritimes  Acquérir des connaissances sur les perturbateurs endocriniens présents dans le milieu marin Accompagner la reconversion des actifs touchés par la crise (formation, réaménagement des navires vers d'autres activités, accompagnement individuel)</p>				<p>les activités ne pouvant en bénéficier</p>
--------------------	---	--	--	--	--	---

<p><u>Interface :</u></p>		<p><i>Long terme :</i></p> <p>Améliorer les pratiques de sûreté, avec plus de concertation et dans une logique de chaîne de sûreté  Améliorer la concertation avec les professionnels, le DST ayant réduit le niveau global de sécurité maritime  Développer un programme d'équipement des ports (GNL, logistique, avitaillement)  Concevoir des ouvrages portuaires multifonctionnels (protection, production d'énergie, gestion des déchets, habitat marin...) contribuant à la réduction de l'impact de l'aménagement  Concilier l'objectif de réduction globale d'émissions de gaz à effet de serre avec les enjeux de développement économique en zone littorale</p> <p>Redynamiser la construction navale méditerranéenne  Veiller à l'adéquation entre la production de bateaux, déterminée à une échelle mondiale, et l'usage qu'on peut en faire dans un espace restreint et sensible</p> <p>Diversifier l'offre touristique, dans un triple objectif de lissage de l'activité de capacité de charge environnemental et social des territoires et d'accessibilité du littoral à tous  Développer et favoriser des zones de déports pour redéployer les activités de tourisme, notamment depuis les ports de plaisance  Réhabiliter les biens culturels  Préserver les sites et leur résilience, gages d'une attractivité de la façade</p> <p>Développer la formation et les transferts de connaissances auprès des acteurs des espaces littoraux</p> <p>Organiser l'échange de bonnes pratiques ainsi que le dialogue au niveau international  Objectiver les faits, les données sur les conflits d'usage, expliquer les usages</p>				
---------------------------	--	--	--	--	--	--

<u>Interface :</u>		<p>Homogénéiser les documents de prise en compte des risques ayant une structure de côte identique</p> <p>Harmoniser le financement du risque érosion côtière et de submersion marine, traités par deux directions différentes</p> <p>Améliorer la qualité environnementale des ports</p> <p>Approfondir la connaissance de la vulnérabilité / sensibilité du territoire littoral face au changement climatique, ses conséquences à court et moyen terme</p> <p>Améliorer la connaissance sur les EMR (lien avec le changement climatique, impact sur le milieu)</p>				
--------------------	--	--	--	--	--	--